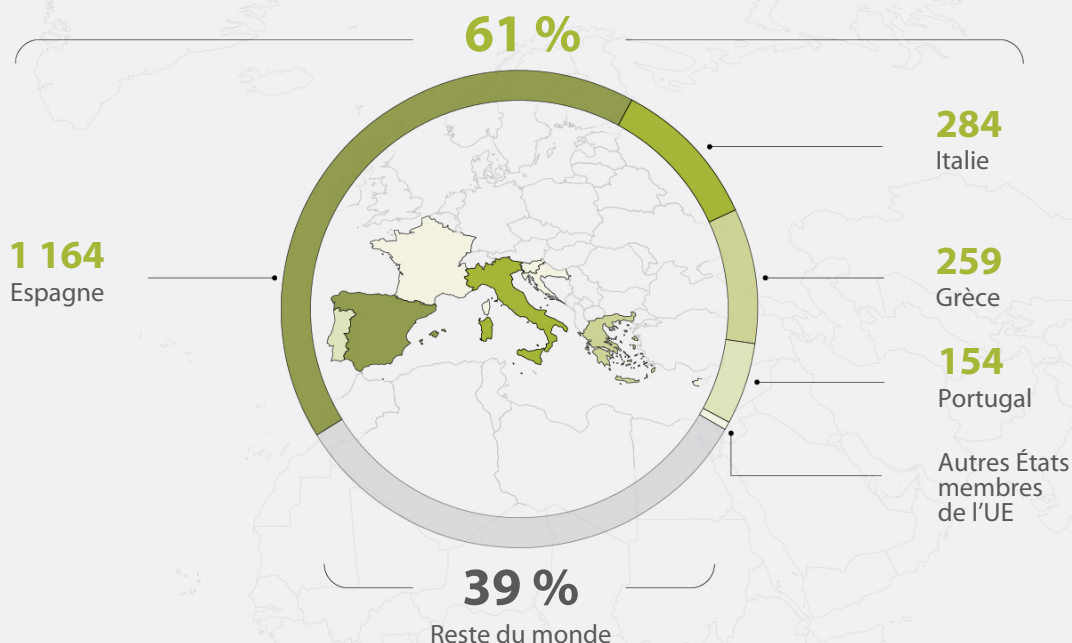


L'essentiel en un coup d'œil

L'UE est le premier producteur d'huile d'olive au monde

(moyenne quinquennale pour la période 2019-2024, quantité en milliers de tonnes)



Les systèmes de contrôle de l'huile d'olive servent à en vérifier



l'authenticité

(sa catégorie correspond à celle mentionnée sur l'étiquette)



la sécurité

(elle ne contient pas de contaminants)



la traçabilité

(il est possible d'en déterminer l'origine)

Qu'avons-nous constaté?

Les règles ne sont pas toujours claires et la surveillance exercée par la Commission européenne sur les systèmes de contrôle des États membres est incomplète

Les systèmes de contrôle présentent certaines failles concernant les contaminants

La traçabilité n'est pas toujours assurée en dehors des frontières nationales

Les contrôles de l'huile d'olive sont très réglementés, mais ils sont mis en œuvre de façon inégale